

UN APPRENTI INSTRUCTEUR DROIT DES SOLS H/F

POUR SON SERVICE DROIT DES SOLS

Septième commune d'Ile-de-France et quatrième ville des Hauts-de-Seine, Colombes, forte de ses 85 950 habitants s'inscrit au sein de l'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine (441 042 habitants – INSEE 2014). À l'interface avec le Département du Val d'Oise et à proximité de deux pôles économiques franciliens majeurs avec le quartier d'affaires de La Défense et le Port autonome de Gennevilliers, la Ville de Colombes bénéficie d'une situation économique attractive et d'un important réseau de connexions.

Missions :

- Instruire des autorisations d'urbanisme en faisant respecter le droit de l'urbanisme.

Activités principales :

- Instruire et effectuer la gestion administrative des demandes d'autorisation d'urbanisme (Permis de construire, Déclaration préalable, Permis de démolir, Permis d'aménager, Certificats d'urbanisme...) au titre du Code de l'urbanisme ;
- Réaliser le suivi des relations avec les pétitionnaires et avec les partenaires extérieurs sollicités au titre de l'instruction ;
- Effectuer des études d'avant-projets ;
- Opérer un contrôle sur le terrain de la régularité des constructions et des aménagements réalisés ;

Activités secondaires :

- Réaliser une veille juridique et réglementaire ;
- Effectuer une constatation et un suivi des infractions (mise en demeure, procès-verbal...) ;
- Participer à l'élaboration et à l'évolution du PLU.

Les missions du poste seront susceptibles d'évoluer en fonction des besoins du service.

Votre profil :

- Diplôme préparé : 3^{ème} année Licence ou Master I voir Master II en droit, aménagement, urbanisme, architecture ou collectivités territoriales ;
- Qualités relationnelles et sens de l'écoute ;
- Sens du travail en équipe ;

Horaires :

Dans le cadre de l'apprentissage, les horaires seront définis du lundi au vendredi sur la base d'un temps complet (35 H par semaine).

Conditions de recrutement : contrat d'apprentissage

Rémunération : pourcentage du SMIC en fonction de l'âge du candidat et du niveau de diplôme.

Merci d'envoyer votre lettre de motivation et CV, de préférence par mail à :

recrutement@mairie-colombes.fr

ou par courrier à :

Monsieur le Maire de Colombes – Hôtel de Ville – Place de la République – 92701 Colombes